



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

A verser avant le 1^{er} juin 2021

Bordereau de versement à envoyer à :
ENSSIB, BSIP, 17-21 bd du 11 Novembre 1918, 69623 Villeurbanne Cedex

Votre entreprise	
Raison sociale	
Numéro de SIRET	
Adresse	
Code Postal	Ville

Contact décisionnaire du versement de la taxe		
Civilité	Prénom	Nom
Fonction		
Direction/Service		
Adresse		
Code postal	Ville	
Téléphone	Email	

Contact auquel le reçu de versement doit être envoyé		
<input type="checkbox"/> Contact décisionnaire		<input type="checkbox"/> Contact ci-dessous
Civilité	Prénom	Nom
Fonction		
Direction/Service		
Adresse		
Code postal	Ville	
Téléphone	Email	

Montant de votre versement à l'Essib	€
---	---

Mode de règlement	SIRET : 196 924 591 000 15 Code UAI : 0692459Y
<input type="checkbox"/> Par chèque A l'ordre de l'ENSSIB Avec au dos du chèque la mention « TA 2021 » A adresser à : ENSSIB, Agence comptable, 17-21 bd du 11 Novembre 1918, 69623 Villeurbanne Cedex	<input type="checkbox"/> Par virement bancaire IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0434 042 BIC : TRPUFRP1 Préciser « TA 2021 » dans l'ordre de virement et le nom de votre entreprise
L'Essib vous adressera un reçu libératoire à réception de votre versement	

Pour tout contact : Liliane Miremont. liliane.miremont@enssib.fr. 0472444351

Nous vous remercions de votre soutien !

